



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 12/04/2017  
Reçu en préfecture le 12/04/2017  
Affiché le 12 AVR. 2017  
ID : 056-215601626-20170405-DB20170403A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 5 avril 2017

**TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES, ACCUEILS DE LOISIRS, MAISON DES JEUNES**

**Etalent présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Katherine GIANNI, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Dominique SAURAY, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Pascaline ALNO à Patricia QUERO-RUEN, Anne-Valerie RODRIGUES à Serge LECUYER, Martine YVON à Ronan LOAS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Nolwenn DELALEE à Jean-Guillaume GOURLAIN.

**Absent** : Philippe DONIES

**Secrétaire de séance** : Isabelle LE RIBLAIR

**Présents : 27**  
**Pouvoirs : 5**  
**Absent : 1**

**DIRECTION EDUCATION ENFANCE  
 JEUNESSE SPORT**

**TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES, ACCUEILS DE LOISIRS, MAISON DES JEUNES**

Rapporteur : Antoine Goyer

Le taux directeur d'augmentation de 1% est appliqué pour l'année scolaire 2017-2018 :

- **Accueil périscolaire :**

QUOTIENT	Année scolaire 2016-2017 tarif à la ½ heure	Année scolaire 2017- 2018 tarif à la ½ heure
B	0.30 €	0.30 €
C	0.32 €	0.32 €
D	0.35 €	0.35 €
E	0.49 €	0.49 €
F	0.57 €	0.58 €
G	0.59 €	0.60 €
H	0.62 €	0.63 €
I	0.68 €	0.69 €

Nota : la première demi-heure périscolaire (temps de transition) entre 16h00 et 16h30 est gratuite pour les familles d'enfants scolarisés en maternelle.

- **Accueil de loisirs maternel et élémentaire :**

	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
<b>La ½ Journée sans repas</b>		
Quotient BCD	4,56 €	4.61 €
Quotient E	5,09 €	5.14 €
Quotient F	5,54 €	5.60 €
Quotient G	6,01 €	6.07 €
Quotient H	6,13 €	6.19 €
Quotient I (extérieur)	6,63 €	6.70 €
<b>La journée sans repas</b>		
Quotient BCD	9,12 €	9.22 €
Quotient E	10,18 €	10.28 €
Quotient F	11,08 €	11.20 €
Quotient G	12,02 €	12.14 €
Quotient H	12,26 €	13.38 €
Quotient I (extérieur)	13,26 €	13.40 €

- **Accueil de loisirs Passeport :**

La semaine ou 10 mercredis	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
Quotient BCD	22,30 €	22.50 €
Quotient E	24,65 €	24.90 €
Quotient F	27,10 €	27.40 €
Quotient G	29,50 €	29.80 €
Quotient H	30,10 €	30.40 €
Quotient I (extérieur)	32,00 €	32.30 €

Nota : afin de lisser la tarification Passeport sur l'accueil du mercredi après-midi, il est proposé de faire un système de forfait pour 10 mercredis au coût d'une semaine d'accueil Passeport vacances (10 demi-journées).

Le calendrier scolaire peut inclure des jours fériés durant les vacances.  
 Il est proposé de proratiser le tarif au temps d'ouverture des activités.

Forfait 4 jours	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
Quotient BCD	17.80 €	18.00 €
Quotient E	19.70 €	19.90 €
Quotient F	21.70 €	21.90 €
Quotient G	23.60 €	23.80 €
Quotient H	24.10 €	24.30 €
Quotient I (extérieur)	25.60 €	25.80 €

Forfait 3 jours	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
Quotient BCD	13.40 €	13.50 €
Quotient E	14.80 €	14.90 €
Quotient F	16.30 €	16.40 €
Quotient G	17.70 €	17.90 €
Quotient H	18.10 €	18.20 €
Quotient I (extérieur)	19.20 €	19.40 €

- **Camps :**

La journée	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
Quotient BCD	22,60 €	22.85 €
Quotient E	25,60 €	25.90 €
Quotient F	29,30 €	29.60 €
Quotient G	33,70 €	34.00 €
Quotient H	34,40 €	34.70 €
Quotient I (extérieur)	41,20 €	41.60 €

• **Maison des Jeunes :**

Tarif accueil informel aux activités : 10 € (fréquentation de la Maison des jeunes).

Nota : Afin de simplifier la tarification, le maintien à 10 € est proposé.

• **Activités 13-18 ans :**

Le ticket animation	Tarif 2016-2017	Tarif 2017-2018
Quotient BCD	1,69 €	1.70 €
Quotient E	2,29 €	2.30 €
Quotient F	2,49 €	2.50 €
Quotient G	2,91 €	2.95 €
Quotient H	2,91 €	2.95 €
Quotient I (extérieur)	3,16 €	3.20 €

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'avis des commissions « Education, culture, relations internationales » du 22 mars 2017, « Jeunesse, sport, santé » du mercredi 22 mars 2017;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » du lundi 27 mars 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré**

- **APPROUVE** les tarifs des accueils périscolaires, accueils de loisirs et de la maison des jeunes pour l'année scolaire 2017-2018.

**Délibération adoptée à l'UNANIMITE**

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,  
Maire

